Chaires internationales  
2025-2026

**L’EUR ArTeC** lance son programme de **chaires internationales 2025-2026, pour l’invitation d’artistes ou universitaires étranger.es** de large renommée et susceptibles de susciter un intérêt transdisciplinaire.

L’invité.e recevra une rémunération totale de 5.000,00 € (cinq mille euros) pour un séjour d’un mois à Paris, afin de couvrir ses frais de voyage et de logement.

**Peuvent porter une demande d’invitation les enseignant.es chercheur.ses et chercheur.ses titulaires des établissements partenaires** **d’ArTeC**. L’équipe proposant l’invitation se chargera d’accueillir le ou la titulaire de la chaire et de l’intégrer à son programme d’activités.

Il sera demandé à l’invité.e, *a minima* :

* de donner **une grande conférence ouverte au public** ;
* d’intervenir dans un séminaire, atelier, workshop ou autre format **à destination des étudiant.es de l’EUR ArTeC** (master et/ou DIU) ;
* d’être à la disposition des chercheur.ses et (post-)doctorant.es une demi-journée par semaine ;
* de **participer aux événements ArTeC** organisés durant son séjour ;
* de transmettre un titre, un descriptif et un visuel libre de droits à l’équipe opérationnelle d’ArTeC pour communiquer en amont sur sa conférence ouverte au public ;
* de mentionner le soutien de l’EUR ArTeC sur tout support produit dans le cadre de la chaire(logo ArTeC et mention obligatoire : « L’EUR ArTeC est financée par une aide de l’État gérée par l’Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d’Investissements d’avenir portant la référence. ANR-17-EURE-0008 ») ;
* de tenir informée l’équipe d’ArTeC si, durant son séjour à Paris, il/elle participe à d’autres événements en-dehors du cadre de l’EUR ArTeC.

**Documents à transmettre**

Les propositions d’invitation, envoyées par l’invitant.e, devront comprendre :

* le nom, l’adresse de courriel, l’affiliation de la personne invitée ;
* un bref CV de la personne invitée ;
* la période envisagée pour sa venue, et les interventions ou activités proposées dans ce cadre ;
* un bref paragraphe rédigé par l’invitant.e, exprimant la manière dont les travaux de l’invité.e pourraient entrer en résonance avec les recherches (et éventuellement les formations) menées au sein d’ArTeC.

**Les propositions et documents doivent nous être transmis sur** [**cette boîte de dépôt**](https://kdrive.eur-artec.fr/app/collaborate/1045789/30360083-f36a-4cff-8ba8-755d44ceeb7d)**le vendredi 10 janvier 2025, 8h du matin.**